

Cheops

CONSEIL NATIONAL
HANDICAP & EMPLOI
DES ORGANISMES
DE PLACEMENT
SPÉCIALISÉS

CAP EMPLOI 50 : "l'intérêt du rapprochement des missions de maintien et d'insertion au sein des Cap emploi"



Interview de Séverine Chartrain, Directrice du Cap emploi 50

"Depuis le 1er septembre dernier Cap emploi 50 s'est réorganisé en proposant de véritables plateaux interdisciplinaires sur nos trois agences (Agneaux, Cherbourg et Avranches). Nous sommes ainsi en **proximité géographique** de nos bénéficiaires, entreprises et partenaires. Au-delà de la proximité géographique, nous avons souhaité apporter un **accompagnement complet** qui sécurise le parcours des bénéficiaires en situation de handicap et des entreprises.

Il s'agit là de **donner du sens au rapprochement de l'axe maintien dans l'emploi (ex Sameth) et du Cap emploi (désormais en charge du maintien dans l'emploi et vers l'emploi)**. Cap emploi, dispose également d'un psychologue du travail présent dans chaque antenne qui vient appuyer le travail des professionnels de l'insertion et du maintien dans l'emploi ainsi que d'un ergonome pour l'approche compensation du handicap. **Le travail en plateau interdisciplinaire** améliore le service rendu et permet **la capitalisation du travail** déjà fait pour se concentrer sur ce qui reste à travailler.

PARCOURS REUSSI GRACE A L'APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

Magali, 45 ans, a été accompagnée par Cap Emploi 50, dans le cadre du maintien dans l'emploi, puis avec une psychologue du travail et enfin vers l'insertion professionnelle. Elle possède alors un regard sur nos différents types d'accompagnements et peut de cette façon témoigner de la qualité de notre suivi.

Diplômée d'une licence LEA anglais-allemand, Magali travaille pendant 16 ans comme assistante boutique d'une entreprise à Cherbourg-en-Cotentin. Elle est atteinte d'un handicap moteur qui l'oblige à se mettre en arrêt maladie. Durant son arrêt, l'assistante sociale de la Carsat signale sa situation au Cap Emploi. Alexandra, conseillère en maintien dans l'emploi à Cap emploi 50 réalise un diagnostic de situation dans l'objectif d'étudier **les solutions de compensations pour maintenir Magali dans son emploi.**

Avec l'aide de sa conseillère, elle fait une demande pour obtenir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) en 2017. Alexandra, sa conseillère en maintien dans l'emploi lui propose alors d'effectuer une PSOP[1] : Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle avec Céline, Psychologue du travail à Handicap et Emploi.

Cet accompagnement a pour objectifs :

- d'aider la personne en situation de handicap à se projeter dans un parcours vers l'emploi ou s'investir dans l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation
- de permettre l'élaboration d'un nouveau projet professionnel dans le cadre du reclassement interne ou externe d'une personne en situation de handicap lorsque le maintien à son poste de travail n'est pas possible.

Le maintien dans l'emploi n'est pas exclu. **Pour sécuriser le parcours un projet de reclassement externe est à l'étude.** Magali sera finalement licenciée pour inaptitude mais elle a projet prêt à mettre en œuvre.

Sa conseillère en maintien dans l'emploi l'invite alors à rencontrer Emmanuelle, une chargée en insertion professionnelle afin qu'elle soit suivie dans cette nouvelle étape. Emmanuelle rencontre Magali et sur la base du bilan de la PSOP et du travail réalisé par Alexandra lui propose **une formation de 9 mois** (dont 1 mois en entreprise) de Secrétaire comptable à l'Afpa d'Equedreville.

[Interview de Magali , suivie par Cap emploi 50](#)

Quels ont été les temps forts de votre suivi ?

"Lorsque j'ai été accueillie par ma conseillère en maintien dans l'emploi j'ai pu découvrir l'univers complexe des travailleurs en situation de handicap. J'ai été très vite prise en charge et accompagnée. C'est un réel suivi et j'ai senti que je n'étais pas un simple numéro : j'étais une personne en difficulté sur mon poste et j'avais besoin de billes et de conseils. **L'accompagnement Cap Emploi que ce soit en maintien, en insertion ou avec la psychologue du travail d'Handicap et Emploi a été professionnel, dans une ambiance bienveillante. Je me suis sentie en confiance depuis mon premier arrêt jusqu'à mon entrée en formation !**

Malgré mes problématiques de santé, j'ai toujours bénéficié d'une oreille attentive et aidé à être proactive dans ma reconversion. D'ailleurs lorsque j'ai été retenue pour la formation, mes trois contacts m'ont toutes envoyées un mail pour me féliciter !

J'ai apprécié avoir un accompagnement complet « sous le même toit ». Cela évite de tout recommencer à Zéro et de capitaliser ce qui a été fait. La réunification du maintien et du l'insertion est une excellente chose"

[1] Prestation financée par l'Agefiph/Fiphfp

Envoyé par



© 2018 CHEOPS